

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 30 avril 2019 portant nomination au comité médical supérieur

NOR : SSAP1930847A

La ministre des solidarités et de la santé ,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires et notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 19 janvier 2017 portant nomination au comité médical supérieur,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme le Docteur DELMAS (Catherine) est nommée membre titulaire du comité médical supérieur (section maladies mentales) en remplacement de M. le Docteur CAIRE (Michel).

Article 2

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 30 avril 2019.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
PR JÉRÔME SALOMON